

Dictée n°22 : Un commerçant ruiné.

L'horloger était amer. Le choc était terrible: son magasin avait été cambriolé. Il téléphona au(x) service(s) de sa compagnie d'assurance:

“Je regrette, annonça une dame à la voix amère, mais votre contrat ne prévoit pas ces dépenses prodigieuses. A l'avenir, vous devrez recourir au contrat numéro treize.”

D'ordinaire, l'enseigne lumineuse, clignotant sans arrêt, lui réchauffait l'esprit. Aujourd'hui, il était usé, les sens endormis.